



DEC162364DR17

Décision portant nomination de Mme Sandy Joiris aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS 3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142203INSU du 26/09/2014 portant nominations de Madame Anne-Marie TREGUIER aux fonctions de directrice et de M. François JEAN aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service UMS3113 OSU-IUEM ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS 3113 en date du 29/02/2016 ;

Considérant que Mme Sandy Joiris a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée du 20 au 22 avril et du 18 au 20 mai 2016 par l'Université de Rennes 1.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sandy Joiris, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS 3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer à compter du 1^{er} juin 2016.

Mme Sandy Joiris exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sandy Joiris est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le

La directrice de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Anne Marie Tréguier

Clarisse David

Visa du président de l'UBO

Mathieu Gallou

